

Débat public - Aqua Domitia

Réunion de clôture

La séance est ouverte à 18 heures 15.

Philippe MARZOLF, Président de la Commission particulière du débat public (CPDP), ouvre la réunion de clôture qui doit permettre à chacun d'exposer les enseignements qu'il a tirés du débat public sur le projet Aqua Domitia.

André VIOLA, Président du Conseil général de l'Aude, se félicite tout d'abord du débat positif qui a clarifié le projet et permis à tous de s'exprimer. Le Conseil général entend poursuivre des objectifs de sécurisation de la ressource, de maillage du territoire audois, de réalisation d'économies d'eau et de préservation des eaux souterraines. Il entend tenir compte de la forte attente du milieu agricole. Enfin, le Conseil sera attentif au travail du Conseil régional sur les enjeux évoqués et maintiendra son engagement financier tant que celui du Conseil régional ne sera pas ferme et définitif.

Présentation des principaux enseignements du débat public

Philippe MARZOLF rappelle l'historique de la saisine de la CNDP par BRL. Il indique que la CPDP et la CNDP publieront respectivement un compte rendu et un bilan dans les deux mois suivant le débat. Puis, dans les trois mois, le maître d'ouvrage, BRL, et la Région rendront publique leur décision quant au principe et aux conditions de poursuite du projet.

Philippe MARZOLF annonce les chiffres de la participation aux réunions et fait part des statistiques de fréquentation du site internet du débat. 40 cahiers d'acteurs ont été publiés, et plusieurs événements ont été organisés : un atelier d'experts avec des hydrogéologues, un débat au sein de l'Université Montpellier II, et trois interventions dans des lycées.

A l'issue de la procédure de débat public, il apparaît que les partisans du projet regroupent la quasi-totalité des collectivités locales et la plupart des agriculteurs tandis que les opposants comptent EELV, certaines associations et des particuliers.

Trois objectifs font consensus : privilégier les économies d'eau, assurer l'égalité de traitement entre les territoires et au sein des territoires, et préserver les eaux souterraines.

L'ambition de ces objectifs fait en revanche débat. Les partisans du projet estiment qu'Aqua Domitia permet de répondre à la demande tandis que ses détracteurs estiment qu'il répond à une logique d'offre.

Selon le maître d'ouvrage, les objectifs du projet sont : la sécurisation de l'alimentation en eau potable ; la satisfaction des besoins démographiques ; l'accompagnement du développement

économique régional ; l'atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques et l'anticipation des effets du changement climatique.

Cécile VALVERDE, membre de la CPDP, présente le troisième objectif et détaille plus particulièrement : les demandes générales du monde agricole ; les demandes des viticulteurs ; les craintes du monde agricole et l'impact du projet sur le tourisme.

Mireille LETEUR, membre de la CPDP, développe les quatrième et cinquième objectifs puis expose les thèmes des autres questions débattues (les autres solutions, qu'elles soient substituables à Aqua Domitia ou complémentaires ; l'eau du Rhône ; la gestion et le prix de l'eau ; le coût du projet ; le financement des réseaux secondaires et la gouvernance d'après-débat). Elle présente les principaux enseignements tirés des réunions territoriales ayant eu lieu dans le Nord et l'Ouest de Montpellier, le Biterrois, le Littoral audois, le Minervois et les Pyrénées-Orientales.

Echanges avec le public

Jacques VIGNON, Association Paillade Mosson Coulée Verte, estime que l'impact du réchauffement climatique sur l'agriculture et sur le tourisme dans la région n'est pas suffisamment pris en compte et anticipé dans le cadre du projet Aqua Domitia.

Didier VORDY, Maire de Minerve et viticulteur, exprime son étonnement de ne pas avoir été convoqué aux réunions. Il dit avoir envoyé des courriers à la Région et à la Chambre d'agriculture l'an passé pour demander de l'eau pour le Haut-Minervois, afin de maintenir la viticulture dans ce secteur délaissé, de libérer le littoral du tourisme de masse et de faire une barrière au feu.

Madeleine DESMOULIN, « citoyenne du monde », pense que la forme que prendra le réchauffement climatique est pour le moment inconnue ; elle juge qu'en ce sens, Aqua Domitia est un projet prématuré. Il serait plus pertinent, estime-t-elle, d'utiliser ce budget en prévention des catastrophes naturelles annoncées et d'opter pour des retenues collinaires, moins coûteuses et suffisantes pour répondre aux besoins d'à peine 2 mois par an (juillet et août)..

Agnès GIZARD-CARLIN, Groupe local d'EELV, soulève la question du coût de l'eau, le projet n'étant pas viable sans les subventions européennes. Elle estime que le coût du projet est trop important et qu'il ne va pas faire diminuer le coût de l'eau. Il conviendrait à ses yeux de développer et d'optimiser les infrastructures existantes, de les compléter par des solutions locales et de reporter ces budgets sur la recherche agricole et les économies d'eau, particulièrement sur les réseaux.

Jean-Luc THIBAUT, Association ECCLA, se pose la question du coût du fonctionnement d'Aqua Domitia. Il considère que le coût de l'investissement et du fonctionnement à long terme n'est pas évalué, et il se demande si le projet sera rentable et qui paiera le déficit éventuel. Il aurait souhaité qu'un scénario alternatif soit proposé.

Philippe MARZOLF répond que BRL a étudié les ressources actuelles de la Région et s'est penché sur la question de savoir si les économies d'eau suffiraient à répondre aux futurs besoins. Aucune étude indépendante n'a en revanche été réalisée sur cette question.

Madeleine DESMOULIN demande qui va gérer le service public régional de l'eau, évoqué par Monsieur VIOLA. Sera-t-il délégué à une entreprise privée ou sera-t-il un réel service public de l'eau ?

Agnès GIZARD-CARLIN souligne que BRL verse des dividendes à une entreprise privée et se demande si cela est compatible avec la notion de service public. Le projet doit être rentable pour que des dividendes soient versés. Or le coût de l'entretien et du fonctionnement du projet Aqua Domitia s'annonce élevé.

Christian BOUILLÉ, conseiller régional, rappelle que le service public régional de l'eau a été créé le 1^{er} septembre 2011. La réorganisation de BRL est en cours : alors que les parts de capitaux publics étaient de 75 %, des négociations sont en cours pour que BRL soit 100 % public.

Philippe MARZOLF estime que cette nouvelle est inédite : la Région et les Départements rachèteraient les parts que détient la Saur dans BRL.

Intervention de Christian BOUILLÉ

Conseiller régional, Questeur, Délégué à l'eau, aux Risques naturels et Aqua Domitia

Christian BOUILLÉ exprime sa satisfaction d'aboutir à la conclusion des débats. La Région estime que les débats ont été utiles, et pense que compte tenu de l'augmentation de la population et de la température, la solution consistant à rester en l'état n'est pas possible.

Christian BOUILLÉ affirme que le débat sur l'eau se poursuivra, que le projet Aqua Domitia se réalise ou pas. D'ores et déjà, il a permis une meilleure compréhension du projet par les acteurs des territoires et une identification des attentes des agriculteurs et des viticulteurs.

Quatre points de vigilance ont été identifiés : partager l'eau de manière équitable et solidaire ; économiser l'eau ; préserver les ressources locales et les milieux aquatiques ; veiller à la qualité de l'eau.

La Région mène une stratégie globale cohérente au sujet de l'eau. Il conviendra de s'appuyer sur des projets de territoire et de renforcer la coordination des politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire.

Le service public de l'eau poursuit l'objectif de fournir de l'eau de qualité en quantité suffisante pour chaque Languedocien. Le débat n'est qu'une étape et la Région poursuivra les entretiens, Aqua Domitia n'étant qu'un outil parmi d'autres.

Intervention de Jean-François BLANCHET

Directeur général de BRL

BRL est l'opérateur technique du service public régional de l'eau. Au cours du débat public, BRL s'est efforcé de rendre le projet intelligible. En dépit des efforts fournis, beaucoup de questions semblent rester en suspens et le dialogue doit donc continuer. Les expressions du débat ont parfois été contradictoires. Néanmoins, apporter de l'eau ne favorise pas le gaspillage mais permet, au

contraire, de se substituer à des prélèvements qui portent aujourd'hui atteinte à certains milieux. Le projet permet le développement de projets essentiels pour l'agriculture.

BRL retient du débat trois demandes fortes :

- 1) les attentes sur le prix de l'eau : le prix doit être homogène, adapté aux usagers et incitatif à l'économie ; ce doit être l'objet d'un chantier de réflexion qui laisse la part belle à la solidarité ;
- 2) l'accompagnement et le conseil auprès des maîtrises d'ouvrage locales et des bénéficiaires du projet (agriculteurs, collectivités) ;
- 3) le renforcement de l'information sur la qualité de l'eau distribuée : les études devront être davantage diffusées au grand public.

BRL se veut au service de l'intérêt général. Aujourd'hui, BRL est une SEM dont 75 % des capitaux sont publics. BRL est au service des élus des territoires. BRL est un opérateur privilégié du service public régional de l'eau pour des investissements durables et économes en énergie. Les 280 millions d'euros du projet doivent être correctement utilisés. Enfin, BRL souhaite être exemplaire dans le processus de concertation et de réalisation.

Echanges avec le public

Jean-François BLANCHET explique qu'en termes de comptes d'exploitation, les 10 % d'Aqua Domitia seront globalisés dans les 100 % du réseau hydrologique régional. Cette mutualisation permettra des péréquations tarifaires et une gestion optimisée. L'idée est d'avoir une approche unifiée pour que l'accès à l'eau soit le même dans les 350 communes de la région.

Madeleine DESMOULIN demande comment l'eau brute sera acheminée jusqu'aux réseaux, comment l'eau sera pompée du Rhône et comment ces coûts de fonctionnement seront comptabilisés. Elle ne comprend pas comment l'eau du Rhône parviendra au réseau existant.

Jean-François BLANCHET répond que des stations de pompage seront utilisées. Le fonctionnement du projet Aqua Domitia coûtera cinq à sept millions d'euros par an, l'électricité représentant généralement 10 % des charges. L'eau arrivera par les tuyaux à l'entrée des territoires. L'eau brute coûtera aux agriculteurs 15 à 30 centimes d'euro par mètre cube. Concernant la potabilisation, soit la commune dispose déjà d'une eau potable grâce à un forage des eaux souterraines, soit l'eau souterraine n'est pas bonne et des stations de potabilisation seront utilisées pour rendre l'eau du Rhône potable.

Jean-Daniel RINAUDO, chercheur au BRGM, tient tout d'abord à souligner que beaucoup de questions ont été posées sur la nature du projet politique de développement territorial qu'Aqua Domitia est supposé soutenir. Selon lui, le débat a péché sur le positionnement de la politique de fond. Il estime que la Région et BRL n'ont pas su convaincre l'audience sur ce point. Il tient deuxièmement à souligner que BRL ayant réalisé les études pour son propre compte, l'opérateur peut être suspecté de ne pas être entièrement impartial. BRL n'a pas été totalement transparent. Les chiffres auraient dû être mis à disposition du public sous forme de synthèse. Il est également dommage que l'expertise de la communauté scientifique de Montpellier n'ait pas été sollicitée.

Jean-François BLANCHET rappelle que la transparence est totale dans la mesure où les études sont accessibles et communicables. BRL, maître d'ouvrage, dispose d'experts reconnus mondialement. Il

entend néanmoins cet appel et s'engage, au nom de BRL, à aller plus loin dans l'information du public.

Philippe MARZOLF remarque que, dans tous les débats publics, les maîtres d'ouvrage sont suspectés de partialité quand ils présentent leurs études. Il conviendrait peut-être de confier une partie des études à un pôle d'experts pluralistes.

Didier VORDY, Maire de Minerve, s'enquiert du nombre d'emplois que le projet va créer ainsi que des économies que le projet va permettre en matière de lutte contre les incendies.

Michel SALOM, Association Paillade Mosson Coulée Verte, retient que BRL insiste sur le renforcement de l'information sur la qualité de l'eau distribuée et non sur le renforcement de la qualité en elle-même.

Jean-François BLANCHET explique que l'eau doit remplir certaines conditions pour être rendue potable. L'eau du Rhône respecte ces conditions. La qualité de l'eau intéresse BRL. De réels efforts ont été entrepris pour réduire les polluants à la source. L'avantage du Rhône est son pouvoir de dilution. Les programmes de dépollution doivent être poursuivis. La Région a mis en place un plan d'envergure pour économiser l'eau.

Philippe MARZOLF cite une suggestion d'un internaute : « *A l'image du 1 % paysage lorsque l'on construit une autoroute, pourquoi ne pas imposer un pourcentage du coût de cet ouvrage [...] pour investir dans des actions de fond pour une vraie économie de l'eau [...] ?* »

Thierry RUF, EELV, demande si l'utilisation du barrage de Lanoux a été envisagée.

Jean-François BLANCHET répond que cette solution a été envisagée. Néanmoins, elle n'est pas raisonnable car le barrage du Lanoux est trop éloigné du périmètre concerné par le projet, sauf pour les Pyrénées-Orientales. Mais elle n'est pas écartée définitivement pour l'avenir.

Maryse ARDITI, Association ECCLA, rappelle que la compétence de BRL s'arrête à Port-La-Nouvelle et ne s'étend pas jusqu'aux Pyrénées-Orientales, sauf si BRL demande une extension de compétence à l'Etat.

Jean-François BLANCHET explique que la Région, et non l'Etat, est l'autorité concédante. Il confirme que les Pyrénées-Orientales ne font pas partie du périmètre concédé.

Intervention de Louis POUGET

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier

L'Est et le Sud de Montpellier sont desservis par l'eau du Bas-Rhône. La Communauté d'agglomération a besoin de sécuriser l'Ouest et le Nord. Les défenseurs du projet sont en charge des affaires publiques et représentent 98 % de la population territoriale. Ce projet défend l'intérêt général. Il est utile pour l'ensemble des usagers car il permet une sécurisation de l'accès à l'eau potable et un développement économique grâce à l'irrigation. Louis POUGET espère que le projet verra le jour le plus rapidement possible.

Philippe MARZOLF rappelle que, dans le cadre d'un débat public, toute personne concernée peut s'exprimer. Seuls les arguments portent et le débat n'est pas un sondage.

Intervention de Philippe BARBET **Communauté d'agglomération de Béziers**

La CABEM retient les principaux enseignements suivants :

- Les objectifs techniques du projet sont bien déterminés.
- Les conditions de réalisation du projet sont claires.
- Les efforts d'économie d'eau doivent être poursuivis.
- Le projet apporte une ressource en eau complémentaire.
- Certains points restent à clarifier, notamment le projet pour les réseaux secondaires et le mode de gouvernance pour la gestion du nouveau réseau et des ressources locales.

Philippe BARBET dénonce les décisions unilatérales anticipées prises par le porteur du projet sur la gestion du secteur Orb. Les modalités de partage de l'eau doivent être définies. La CABEM restera très vigilante sur le mode de gestion concertée.

Intervention de Gérard CRIBAILLET **Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Grand Narbonne**

Gérard CRIBAILLET estime que les craintes exprimées sur la qualité de l'eau sont normales. Néanmoins, les élus ont l'obligation de protéger les biens et les personnes. Des études ont été réalisées et l'eau du Rhône est utilisée depuis des décennies. Les élus seront attentifs à la qualité de l'eau. Des comités de pilotage sur l'eau ont été créés. Il est possible de saisir le conseil de développement. Le SAGE est un outil formidable pour continuer ce genre de débat.

Echanges avec le public

Maryse ARDITI estime que les vraies questions émergent des minorités.

Agnès GIZARD-CARLIN souligne que, sur Montpellier, plus de 50 résidus de médicaments ne seront pas enlevés de l'eau brute par la potabilisation. Si l'eau est biologiquement bonne, elle ne l'est pas d'un point de vue chimique, et de plus, on ne connaît pas les effets synergiques de ces résidus. Agnès GIZARD-CARLIN aimerait disposer des chiffres d'analyse de l'eau du Rhône.

Philippe MARZOLF indique que BRL a publié ces chiffres sur le site.

Agnès GIZARD-CARLIN sollicite l'application du principe de précaution.

Cathy VIGNON, Association Paillade Mosson Coulée Verte, s'étonne que l'on puisse refuser une ressource aussi précieuse.

Louis POUGET rappelle que le projet Aqua Domitia va apporter l'appoint nécessaire. Les économies d'eau doivent être poursuivies. Une modification de la DUP de la source du Lez est demandée afin d'y réaliser une prospection.

Henri CAVALIER, viticulteur, élu à la Chambre d'agriculture, explique qu'il n'y a pas d'agriculture sans eau et que le Biterrois a besoin d'eau rapidement.

Madeleine DESMOULIN explique que 800 mètres cube d'eau par heure sont inutilisés chaque heure à Alet-les-Bains. Elle informe l'audience de la tenue du forum mondial de l'eau à Marseille en mars et estime que la Confédération paysanne, opposée au projet, a été peu entendue.

Louis POUGET rappelle que lors de précédentes réunions, les agriculteurs ont souligné le caractère rentable du système d'irrigation.

Gérard CRIBAILLET rappelle qu'Aqua Domitia n'irriguerait que 7 000 à 14 000 hectares. L'eau souterraine reste privilégiée pour l'eau potable. Aqua Domitia n'est qu'un outil supplémentaire.

Intervention de Serge VIALETTE

Elu à la Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc-Roussillon

Serge VIALETTE rappelle que l'eau est plurielle - elle est potable, agricole et touristique - et que les changements climatiques se font d'ores et déjà sentir. Il se réjouit que le monde agricole se soit mobilisé sur ce projet. L'eau est nécessaire pour le développement des circuits courts. Les agriculteurs sont conscients de l'importance d'économiser l'eau et sont favorables à une mutualisation globale du coût de l'eau. Sur les 270 000 hectares de vignes du Languedoc-Roussillon, 10 000 hectares sont concernés par le projet. Le but n'est pas de faire de la surproduction mais de régulariser les productions viticole et agricole et d'harmoniser ainsi les comptes d'exploitation. Il conviendra de pousser encore davantage la réflexion menée sur l'eau. Les projets doivent être additionnés.

Il se dit globalement en accord avec les enseignements de la CPDP.

Intervention de Philippe VERGNES

Fédération Régionale de la Coopération Viticole Languedoc-Roussillon

La Coopération viticole regroupe 75 % des vignes de la région, soit 20 000 associés coopérateurs. Pour le vignoble du Languedoc-Roussillon, Aqua Domitia est un projet nécessaire mais insuffisant. Les retenues collinaires, les bassins de stockage et les systèmes de récupération d'eau doivent être envisagés. Les ressources souterraines sont renouvelables et doivent être utilisées. La vigne est une plante très peu consommatrice en eau. Aqua Domitia amènera un apport d'eau raisonné pour améliorer des rendements et maintenir une viticulture de qualité.

Les meilleurs défenseurs de l'environnement sont les paysans. Les agriculteurs sont prêts à financer les réseaux secondaires.

Echanges avec le public

Christian BOUILLÉ félicite les deux intervenants.

Jacques VIGNON est surpris des propos tenus par les agriculteurs. Seule la viticulture a été entendue. Si le projet vise réellement à irriguer 7 000 hectares, le rapport qualité/prix du projet apparaît néfaste. 280 millions d'euros seraient investis pour une proportion de vigneron "ridicule". Il est choqué que si peu de gens soient concernés par ce projet.

Philippe MARZOLF remarque que le projet vise également à la sécurisation de l'accès à l'eau potable.

Serge VIALETTE répond que certes, la viticulture est concernée, mais l'eau agricole est plurielle : l'installation de maraîchers se fera grâce à l'eau. De plus, la région a un potentiel de 15 000 hectares de semences.

Intervention de Maryse ARDITI

Association Ecologie du Carcassonnais des Corbières et du Littoral Audois (ECCLA)

Maryse ARDITI note que si tout le monde était favorable à Aqua Domitia au début du débat, les interrogations ont été de plus en plus nombreuses au fur et à mesure de sa progression. Les cahiers d'acteurs du monde associatif sont arrivés tardivement. Les cahiers d'acteurs sont répartis comme suit : dix pour les élus, huit pour le monde agricole, six pour les acteurs de l'eau, cinq pour les CCI, sept pour le monde associatif et quatre divers.

Maryse ARDITI souhaite lancer un appel fort à la région et à BRL pour qu'une étude approfondie soit réalisée sur les économies d'eau et leur coût avant toute décision. Elle regrette de ne pas avoir pu demander, sur ce point précis du dossier, une expertise complémentaire.

Intervention de Cathy VIGNON

Association Paillade Mosson Coulée Verte

Les craintes de l'association se sont révélées fondées sur plusieurs points. L'objectif n'est pas d'amener l'eau à un territoire. Le projet n'aura aucun impact sur les projets de forage existants. L'abondance d'eau n'est pas de nature à entraîner des économies dans sa consommation. La sécurisation en quantité ne rime pas avec la sécurisation en qualité. L'utilisation sans limites des ressources conduira à des conflits d'usage. Il n'y a pas de prospective sur l'estimation des besoins en agriculture. Les rendements viticoles ne s'amélioreront pas.

Elle reconnaît que l'association n'a pas su communiquer sur la notion de « pressions sur les milieux ». Le débat public laisse néanmoins l'association optimiste. Cette dernière pense que les élus feront les bons choix. Elle propose que la concertation se poursuive au sein du Parlement régional de l'eau.

Intervention de Thierry RUF **Europe Ecologie les Verts Languedoc-Rousillon**

Pour Thierry RUF, le débat a suivi une forte communication « pro » Aqua Domitia, et la couverture du débat par la presse régionale a été très limitée.

Dans son cahier d'acteurs, EELV dénonce l'absence de bilan hydrologique global, les carences de l'évaluation des besoins, les objectifs obscurs, le défaut de bilan rétrospectif précis sur la gestion de la portion Est du tuyau, la persistance des doutes sur la qualité des eaux transférées, l'absence d'examen sérieux des propositions alternatives, les coûts disproportionnés et le budget de fonctionnement opaque. Pour l'ensemble de ces raisons, EELV se prononce contre le projet actuel et propose des assises régionales de l'eau. Une autre politique de l'eau est possible, où la sobriété comme philosophie de la vie aurait sa place.

Echanges avec le public

Madeleine DESMOULIN a l'impression que tout est bouclé d'avance. Elle pense que ce processus n'est pas démocratique.

Philippe MARZOLF rappelle que les décisions politiques devront être justifiées et argumentées.

Monsieur CRIBAILLET rappelle que le projet Aqua Domitia faisait partie intégrante du programme électoral de Monsieur FRECHE. Il lui semble que les associations campent sur leurs positions depuis le début du débat. Il rappelle que la démocratie c'est le vote et qu'un débat public c'est écouter et évoluer.

Philippe BAUCHET, Région Languedoc-Roussillon, est déçu de ne pas avoir convaincu l'audience sur certains aspects – PCB, économies d'eau... il rappelle que la moitié des besoins seront couverts par des économies d'eau. 600 millions d'euros vont être investis dans les économies d'eau. La question de la qualité de l'eau touche l'ensemble des ressources du Languedoc-Roussillon et ne concerne pas uniquement le Rhône. La région investit les démarches de bassins versants à hauteur de 600 000 euros par an.

Michel BROUSSE, Vice-Président du Conseil général de l'Aude, se dit peiné que l'on mette en doute les efforts faits en matière d'économie d'eau. Il pense que le projet contribue à apporter une solution au besoin en eau potable exprimé par les citoyens et par les agriculteurs, à augmenter les rendements et à alléger les pressions sur les milieux.

Didier VORDY, Maire de Minerve, pense que si le projet ne permettra pas aux rendements d'augmenter, il permettra à tout le moins qu'ils ne baissent pas. Il pense aussi que les particuliers, en plus des agriculteurs, doivent économiser l'eau.

Thierry RUF estime qu'EELV n'est pas resté figé au cours du débat. EELV pense qu'Aqua Domitia n'est pas la bonne réponse, mais pense également que les écologistes et les agriculteurs doivent discuter.

Michel DEBLAIZE, Agence de l'eau, déclare qu'une dizaine de millions d'euros sont consacrés par an dans des actions d'économie de l'eau (eau potable et irrigation). Une réflexion est menée avec la

région sur la définition d'une cible de consommation d'eau par habitant. Enfin, si le barrage du Lanoux, évoqué comme une alternative éventuelle, est le plus grand des Pyrénées, il est réservé au seul usage hydroélectrique.

La séance est levée à 21 heures 25.